

GIP FIPAN
53, avenue Cap de Croix
06181 – NICE cedex 2

N° Déclaration :
93 06 05541 06

N° Siret :
180 619 199 00011
Code APE : 8559A

DESCRIPTIF DE LA PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT

Public visé	La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est un dispositif accessible à tous quels que soient le statut, l'âge et le niveau d'études, pour valider les compétences professionnelles en dehors de tout système de formation.
Pré-requis	Une année (consécutive ou pas) en équivalent temps plein d'expérience professionnelle ou bénévole (attestée) en lien avec le diplôme visé.
Finalité	Accompagner, à travers une démarche méthodologique, le bénéficiaire dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - repérage du (ou des) emploi(s) à exploiter au regard du diplôme. - explicitation du dossier VAE (organisation de son contenu, objectifs des questionnaires). - analyse des expériences et situations de l'emploi du bénéficiaire dans l'organisation de l'entreprise. - ciblage des activités du bénéficiaire au plus près des compétences attendues du référentiel du diplôme visé. - analyse de la description du (ou des) emploi(s) et activités du bénéficiaire. - prise en compte d'autres expériences significatives à intégrer dans le dossier. - préparation à l'entretien oral de VAE.
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement à la constitution du dossier se compose de six séances de 3 heures organisées en atelier méthodologique, d'une séance de conseil individualisé d'1 heure et d'1 heure relative à la lecture et au suivi du livret 2.
Durée de l'accompagnement	18 heures en collectif, 1 heure en individuel et 1 heure pour la lecture et le suivi du livret 2 soit 20 heures (voir programme détaillé)
Intervenants pour l'accompagnement	- un accompagnateur spécialisé en VAE Et si besoin à l'initiative du prestataire : - un expert intervenant dans une des spécialités de la certification.
Formalisation de l'accompagnement	Attestation de présence signée du bénéficiaire et des accompagnateurs, précisant la durée pour chaque étape de l'accompagnement.

GIP FIPAN
53, avenue Cap de Croix
06181 – NICE cedex 2

N° Déclaration :
93 06 05541 06

N° Siret :
180 619 199 00011
Code APE : 8559A

PROGRAMME DETAILLE

Séance 1 3 h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation du groupe ➤ Rappel du dispositif VAE ➤ Confirmation du positionnement expérience/diplôme ➤ Explication du référentiel du diplôme ➤ Enoncé des motivations ➤ Présentation du livret 2 ➤ Explication de la fiche « activités »
Séance 2 3 h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Correction du travail demandé à l'issue de la séance 1 ➤ Choix des activités professionnelles présentées dans le livret 2
Séance 3 3 h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Correction du travail demandé à l'issue de la séance 2 ➤ Présentation par diplôme des attentes concernant les domaines généraux
Séance individuelle 1 h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Entretien de suivi individuel
Séance 4 3 h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Correction du travail demandé à l'issue de la séance 3 ➤ Explication des fiches « emplois », « organisations » et « parcours »
Séance 5 3 h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Correction du travail demandé à l'issue de la séance 4 ➤ Entraînement à la soutenance orale du dossier
Séance 6 3 h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Entraînement à la soutenance orale du dossier ➤ Echange de questions / réponses par rapport au dossier
TOUT AU LONG DU PARCOURS	
1 heure	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lecture et suivi du livret 2 ➤ Echanges et conseils par mail ou téléphone